

**RAPPORT D'ÉTAPE DE L'ÉTABLISSEMENT CONCERNANT
LE BUDGET DÉCENTRALISÉ DE PERFECTIONNEMENT**

Réseau:

Établissement:	Téléphone:
Direction:	N° d'établissement:

Nombre d'enseignantes et d'enseignants œuvrant dans l'établissement:	
Sommes allouées à l'établissement en _____:	a

Sommes utilisées à la mi-février:	
• frais de déplacement, repas et séjour	
• coût de la suppléance	
• coût du perfectionnement	
• autres coûts	
Total des sommes utilisées à la mi-février:	b
SOLDE: (a - b)	

CE BUDGET NE PEUT ÊTRE DÉFICITAIRE

Signature de la direction de l'établissement:

Signature de la personne représentant les enseignantes et enseignants au comité local de perfectionnement: (ou à défaut, de la personne déléguée syndicale)

Signature de la direction du réseau:

CE RAPPORT D'ÉTAPE DOIT PARVENIR À LA DIRECTION DU RÉSEAU À LA MI-FÉVRIER.
Faire parvenir une copie par télécopieur au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) au 514 687-4269.
Le CSSPI transmettra une copie de ce formulaire au SEPI dans un délai raisonnable suivant sa réception.

Établissement :

Direction :

Il est à noter que le CLP ne rembourse pas les coûts liés à :

- L'implantation des nouveaux programmes;
- Les nouvelles méthodes de mesure d'évaluation;
- L'éducation interculturelle;
- La formation conduisant à un changement de scolarité;
- La formation sur l'utilisation de l'informatique;
- La libération pour temps de correction ou d'activités étudiantes;
- La présence à divers comités;
- Les communautés d'apprentissage pédagogique (CAP);
- Les frais de repas pour les activités de perfectionnement offertes par le CSSPI;
- La supervision de stage.

TABLEAU DÉTAILLÉ DES PERFECTIONNEMENTS

Nom du perfectionnement	Sujet du perfectionnement	Date	Nombre de participants	Frais de déplacement, repas et séjour	Coût de la suppléance	Coût du perfectionnement	Autres coûts	Total	
Sous-total :								X	
								Total des sommes utilisées :	